

La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes
Juin 2026

La newsletter n'est pas lisible ?
[Visualisez-la dans votre navigateur.](#)



Enquête nationale : votre regard sur la formation initiale des kinésithérapeutes

Chères consœurs, chers confrères,

Dans le cadre de l'évaluation continue de la formation initiale en kinésithérapie, et afin d'apprécier les effets de la réforme entrée en vigueur en 2015, le Conseil national de l'ordre lance une **enquête nationale auprès des différents acteurs de la profession**, en collaboration avec la Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie (FNEK) et le Syndicat national des instituts de formation en masso-kinésithérapie (SNIFMK).

Cette démarche vise à recueillir les perceptions, expériences et opinions relatives à la formation initiale en France, tant du point de vue des apprenants que de celui des professionnels impliqués dans la formation et l'accompagnement des futurs kinésithérapeutes.

[Je réponds à l'enquête](#)

L'enquête s'adresse à tous les acteurs directement ou indirectement concernés par la formation initiale sur le territoire français :

- les kinésithérapeutes diplômés depuis 2019,
- les étudiants actuellement engagés dans le cursus de formation,
- les formateurs et enseignants,
- les tuteurs de stage,
- les cadres de santé et responsables pédagogiques...

L'objectif principal de cette enquête est l'évaluation de la réforme de la formation initiale des kinésithérapeutes de 2015 et de leur intégration dans le monde professionnel. Les résultats permettront d'identifier les points de satisfaction, les axes d'amélioration et les leviers de développement, dans une logique d'amélioration continue de la qualité de la formation et de l'exercice professionnel.

La participation du plus grand nombre d'entre vous est essentielle pour garantir la représentativité et la pertinence des enseignements qui en seront tirés.

[Je participe](#)

MODALITÉS DE RÉPONSES À L'ENQUÊTE

- Certaines questions sont fermées (échelles de type Likert de 0 à 10 ou à 4 modalités), d'autres sont ouvertes afin de vous permettre d'exprimer librement votre point de vue.
- Pour que vos réponses soient prises en compte, il est important de répondre à **toutes les questions et de valider le questionnaire**.
- Durée de remplissage estimée : environ 10 minutes.



Copyright © 2026 Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, tous droits réservés.
Vous recevez cette newsletter parce que vous êtes inscrit(e) à l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes.

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désinscrire](#).